



Grandes cultures

N° 21
27/06/2019



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / FDGDON 64
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / Terres Inovia
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N°X
du JJ/MM/2019 »*



Edition Aquitaine

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2019

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stades** : d'après Céré'Obs, l'ensemble des maïs ont dépassé le stade 6 feuilles. Floraison mâle proche pour les maïs les plus avancés.
- **Vers gris** : risque moyen. Surveillez les maïs n'ayant pas atteint 10 feuilles.
- **Sésamie** : fin de la période de risque de 1^{ère} génération.
- **Pyrale** : observations de larves à Mimbaste (40) et Montardon (64)
- **Taupins** : toujours des pertes sur les derniers semis (de fin mai).
- **Scutigérelles** : des dégâts sur le secteur du Pont long (64) et dans le Tursan (40).
- **Pucerons** : présence de Sitobion. Pas de risque.

Tournesol

- **Mildiou** : les signalements ont été nombreux ces dernières semaines. Surveillez vos parcelles.
- **Phomopsis** : risque élevé dans les parcelles atteignant le stade limite passage tracteur.
- **Dégâts d'oiseaux** : déclarez vos dégâts en suivant le lien vers le site Terres Inovia (même lien pour toutes les cultures oléoprotéagineuses).

Mais

La rédaction de ce bulletin s'est faite sur la base du tour de plaine maïs réalisé auprès des opérateurs économiques d'Aquitaine et sur la base des parcelles de référence mise en place : Saint Médard de Guzières (33), Blanquefort (33), Saint-Jean-d'Illac (33), Saint-Ciers-sur-Gironde (33), Le Barp (33), Bourideys (33), Miramont Sensacq (40), Mimbaste (40), Castelsarrazin (40), Estibeaux (40), Estillac (47), Jusix(47), Bonnut (64), Montardon (64), Pontacq (64) Sarpourenx (64), Sendets (64).

• Stades - Météo

D'après Céré'Obs, l'ensemble des surfaces d'Aquitaine ont atteint le stade 6/8 feuilles. Les maïs les plus avancés atteignent 16 feuilles (4 parcelle sur 15 observées). Après les pluies de la semaine dernière, le retour de chaleur a permis un développement rapide des maïs.

Cette semaine les températures sont estivales avec des minimales proches de 20°C mais surtout des maximales dépassant 38°C selon les secteurs. Ces fortes températures ne suffisent pas encore à compenser le déficit de sommes de températures évoqué il y a 15 jours (entre 80 et 140 °C/j) par rapport à l'année dernière.

La fin de la semaine et le début de la prochaine s'annoncent toujours aussi chaudes. A partir de mercredi, la météo devient incertaine et des pluies ne sont pas à exclure selon les secteurs.

• Vers Gris

Période de risque : de la levée à 8-10 feuilles.

Piégeage : concernant *Agrotis segetum* (sédentaires), le réseau de piégeage a enregistré des captures dans 2 pièges sur 8 dans les secteurs Sud Adour. 1 piège sur 8 relevés a capturé des *Agrotis ipsilon* dans le secteur Nord33-Entre Deux Mers.

Observations : pas d'attaque observée mais le piégeage est important dans certains secteurs.

Seuils indicatifs de risque :

Dès les premiers pieds touchés si les températures sont élevées ou en augmentation.



Vers gris (Photo : Ph Mouquot - Ca33)

Évaluation du risque : risque moyen cette semaine. Surveillez les parcelles qui n'ont pas atteint encore 10 feuilles.



• Sésamie

Période de risque : de 4 feuilles à la récolte.

Observations : cette semaine, on enregistre 4 captures dans 4 des 23 pièges relevés dans les secteurs Sud 47, Nord 33 Entre Deux Mers, Gaves et Sables des Landes. En fin de semaine dernière, 3 captures dans 2 pièges sur 20 relevés ont été réalisées en Sud Adour et Nord 47-24.

Des pieds de ponte sont visibles sur les secteurs du Blayais, Sables des landes, Béarn, Vallée de Garonne mais en quantité plus faibles que d'habitude.

Date du vol de G1 selon NONA au 25 juin 2019 : en fonction des conditions climatiques, les dates prévues pour les repères du vol peuvent évoluer.

Département	Secteur	Début vol (0,1%)	30% du vol	50% du vol	100% du vol
Gironde	Médoc	2 mai	26-27 mai	1-2 juin	4 juillet
	Libournais	29 avril	23-24 mai	27-28 mai	3 juillet
	Blayais	29 avril	23-24 mai	27-28 mai	30 juin
	Landes de Bordeaux	2 mai	26-27 mai	31 mai-1 ^{er} juin	8 juillet
Pyrénées-Atlantiques	Coteaux nord Béarn	26 avril	23-24 mai	30-31 mai	30 juin
	Vallée des gaves	29 avril	23-24 mai	29-30 mai	29 juin
	Basse-Navarre	30 avril	24-25 mai	30-31 mai	2 juillet
	Plaine de Nay	1 ^{er} mai	27-28 mai	1-2 juin	5 juillet
Landes	Sud Adour	26 avril	21-22 mai	27-28 mai	4 juillet
	Tursan	26 avril	21-22 mai	27-28 mai	1 ^{er} juillet
	Haute-Landes	25 avril	21-22 mai	26-27 mai	27 juin
Lot-Et-Garonne	Coteaux du Marmandais	6 mai	27-28 mai	2-3 juin	4 juillet
	Secteur de Duras	30 avril	26-27 mai	31 mai-1 ^{er} juin	1 ^{er} juillet
	Vallée de Garonne	29 avril	23-24 mai	28-29 mai	29 juin
Dordogne	Vallée de Dordogne	7 mai	29-30 mai	3-4 juin	9 juillet
	Ribéracois	1 ^{er} mai	26-27 mai	30-31 mai	7 juillet

Évaluation du risque : le BSV n°13 a rappelé l'ensemble des facteurs de risque pour cette nouvelle campagne.

Rappel des stades cibles pour la gestion de la sésamie :

Deux stades sont à retenir pour la gestion de ce parasite :

- **L'œuf** : le maximum de dépôt de ponte est atteint lorsque 30 % des adultes ont émergé. **Ce stade est désormais dépassé.**
- **La larve** (stade cible à privilégier pour une lutte efficace et concomitante avec la pyrale) : le maximum de larves baladeuses (entre 50 % du stade larvaire L2 et 10 % du stade L3) se situe entre dix et quinze jours après l'émergence maximale des adultes (50 % de vol) en fonction des conditions climatiques.

Le stade 50 % de larves L2 sera dépassé cette fin de semaine sur tous les secteurs.



Mesures alternatives : des produits de Biocontrôle sont disponibles (voir liste dans la [note de service DGAL/SDQSPV/2019-402 du 16/05/2019](#)).

• Pyrale

Période de risque : de 6 feuilles à la récolte.

Observations : cette semaine, on enregistre 8 captures dans 7 pièges sur 18 relevés dans les zones Nord 47-24, Sud 47, Sud Adour et Gaves.

Des larves de pyrales sont observées à Mimbaste (40) e Montardon (64).

Méthodes Alternatives :

La gestion biologique de ce ravageur à l'aide de trichogrammes n'est désormais plus opportune.

Évaluation du risque : le BSV n°17 a rappelé l'ensemble des facteurs de risque pour la campagne 2019.

La présence de larves sur divers sites indique que nous sommes dans la période de gestion du ravageur.



(Photo : David Turcot - Maisadour)

• Taupins

Période de risque : du semis à 8-10 feuilles.

Observations : sur les derniers semis (parcelles en bio) le niveau d'attaques se situe dans la moyenne observée cette année, c'est-à-dire entre 10 et 20 % selon les parcelles.

• Scutigerelles

Observations : lors d'une prospection réalisée la semaine dernière sur le secteur du Pont Long (64), on nous signale des attaques allant de 5 à 30 % sur les communes de Viellenave d'Arthez, Mazerolles, Bougarber, Uzein, Boumourt, Uzan, Hagétaubin.

Le secteur du Tursan semble également plus concerné qu'habituellement avec des dégâts à Sorbets et Castelnau-tursan (40) allant jusqu'à 20 %.



Dégâts de scutigerelles à Sorbets
(Photo : David Turcot - Maisadour)

• Pucerons

Période de risque : de 4 feuilles à la floraison.

Seuil de nuisibilité : Cf. tableau reconnaissance ci-dessous.

Observations : cette semaine, sur les parcelles de Blanquefort et Mimbaste on observe la présence de pucerons Sitobion (1 à 10 pucerons par plante).

<p>Metopolophium Dirhodum</p>	<p>Sitobion Avenae</p>	<p>Rhopalosiphum padi</p>
<p>Cornicule et pattes claires, ligne dorsale vert foncé. Couleur vert amande pâle</p>	<p>Couleur variable de vert plutôt foncé à rose jaunâtre. Cornicule noire contrairement à M Dhirodum</p>	<p>Forme globuleuse Zone rougeâtre foncée à l'arrière de l'abdomen Cornicules sombres</p>
<p>Avant 3-4 f : 5 pucerons Entre 6-8 f : 20 à 50 pucerons</p>	<p>Entre 3-10 f : 500 pucerons</p>	<p>A la floraison si plusieurs panicules touchées</p>

Évaluation du risque : risque faible actuellement. Présence fréquente de coccinelles assurant une régulation naturelle des populations de pucerons.

Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Midi-Pyrénées

• Stades phénologiques et état des cultures

Les tournesols du territoire profitent des conditions météorologiques actuelles et montrent une croissance active. Ils atteignent en moyenne le stade E1 (bouton étoilé), apparition du bouton floral. Les plus précoces sont au stade E4 (bouton détaché de la couronne foliaire, diamètre 5 à 8cm), les plus tardifs dépassent désormais les 6 paires de feuilles (B12).

Les parcelles les plus précoces devraient atteindre le stade début floraison d'ici une semaine. Cela concernera une minorité de parcelles.

Localement, des orages de grêle ont pu toucher des parcelles dans le courant de la semaine dernière. Les dégâts visibles sont principalement sur feuilles (trouées, déchirées). Les situations portées à notre connaissance ne sont pas mises en péril par cet événement et la suite du cycle devrait se dérouler normalement.

Période de semis	Stade	Commentaires
Avant début avril	Bouton détaché de la couronne foliaire, diamètre 5 à 8cm (E4)	Minorité de situations
Jusqu'au 15 avril	Bouton détaché de la couronne foliaire (E2 à E3)	Environ 25 % des situations
Dernière décade d'avril	Bouton étoilé (E1)	50 % à 60 % de situations
Début à mi-mai	6 paires de feuille (B12)	5 à 20 % des situations, selon les secteurs

• Mildiou

Le mildiou est un organisme réglementé. Dans le cadre de l'évolution de la résistance aux traitements de semences, un suivi des races de mildiou est organisé.

Si vous rencontrez des situations avec un taux d'attaque significatif (> 5 % de pieds touchés en moyenne sur la parcelle), contactez Terres Inovia ou la FREDON Aquitaine (05.56.37.94.76) afin de réaliser un prélèvement pour déterminer la race présente.

Consultez la note commune INRA-GEVES-Terres Inovia sur le site Terres Inovia.

Évaluation du risque : des signalements ont été nombreux ces dernières semaines. Les abats d'eau et pluies régulières enregistrées autour des semis dans certains secteurs ont pu favoriser le développement du pathogène. La surveillance des parcelles est toujours d'actualité.



Symptômes de mildiou sur tournesol
(photo Terres Inovia)

• Phomopsis

D'après le modèle Asphodel, le seuil de 50 % d'asques mûrs, à partir duquel les premières projections significatives sont possibles, a été atteint, selon les secteurs, fin mai début juin (23/05 au 04/06), soit environ 10 jours plus tard qu'en 2018.

Les périodes climatiques favorables aux contaminations sont atteintes depuis cette période et des phases de contamination plus ou moins longues ont eu lieu selon les secteurs. Depuis début juin, il y a eu maximum 3 phases successives de contamination (contre 6 l'année dernière à cette date). Le risque *a priori*, bien qu'ils soient présents, semble être moins important que l'année dernière.

Période de risque : stade limite passage tracteur (stades E1-E2).

Evaluation du risque : compte-tenu du niveau de contamination indiqué par le modèle et des conditions météorologiques plutôt favorables à la maladie, le risque phomopsis est élevé sur les parcelles qui sont ou qui seront très prochainement au stade limite passage tracteur. Pas de symptômes observés à ce jour.

Le risque concerne :

- les variétés TPS (très peu sensibles) uniquement à fort développement végétatif en sols profonds qui ont ou vont atteindre prochainement le stade limite passage tracteur (LPT).
- les variétés PS (peu sensibles) qui ont ou vont atteindre prochainement le stade limite passage tracteur (LPT) dans les situations à risque phomopsis ci-dessous :
- les sols profonds.
- les sols moyennement profonds avec au moins un des caractères suivants :
 - o semis avant le 15 avril, ou peuplement de plus de 60 000 plantes/ha.
 - o ou reliquats azotés élevés avant semis, apport régulier de fertilisation organique.
 - o les variétés S (sensibles) dans toutes les situations.

Consultez les prochains BSV pour suivre l'évolution du risque.

• Oiseaux et petits gibiers

Des cas d'attaques d'oiseaux et de gibiers à plumes ont été signalés sur l'ensemble du territoire. Le phénomène semble en augmentation par rapport à 2018 et 2017, années où les attaques avaient été moins importantes. Certaines attaques ont présenté une forte intensité et entraîné des re-semis.

La surveillance des parcelles et la mise en place d'effaroucheurs paraît être une solution efficace si l'on respecte quelques recommandations (plus d'infos sur terresinovia.fr/tournesol).

Signalez en ligne vos dégâts d'oiseaux et petits gibiers sur tournesol (et autres oléoprotéagineux dont soja) !

Terres Inovia reconduit comme en 2018 l'enquête déclarative des dégâts d'oiseaux et petits gibiers sur tournesol afin d'établir un diagnostic national.

Ces déclarations de dégâts permettent d'appuyer, par des éléments chiffrés, les demandes ou les renouvellements de classement en nuisible des espèces les plus dévastatrices pour le tournesol. Parallèlement, Terres Inovia localise ainsi les zones les plus touchées par les dégâts, l'objectif est d'identifier les différences entre les zones impactées, les conditions particulières liées au paysage agricole, etc.



Dégâts d'oiseaux sur plantules de tournesol

A gauche, les cotylédons sont touchés mais la plante pourra poursuivre son développement

A droite, l'apex et par conséquent la plante est détruite

(Photos : Terres Inovia)

- **Verticillium**

Les premiers symptômes ont été confirmés dans le réseau, principalement sur des variétés sensibles. A ce jour, peu d'évolution des symptômes

A ce jour, le seul moyen de lutte passe par le choix variétal. De ce fait, repérez les parcelles présentant des symptômes de verticillium. Cette identification permettra d'adapter en conséquence le choix variétal pour les campagnes suivantes, cette maladie étant de plus en plus présente sur le territoire.

Attention à la confusion avec les symptômes liés à une carence en bore :

Verticillium :

Petites taches jaune vif sur feuilles basses puis chlorose inter-nervaire plus ou moins large. Les tissus finissent par brunir et mourir. Les nervures restent vertes.



Verticillium sur tournesol
(Photo : Terres Inovia).



Carence en bore sur tournesol
(Photo : Terres Inovia).

Carence en bore :

Gaufrage puis décoloration de la feuille et grillure sèche de la base du limbe (zones inter-nervaires, côté pétioles).

Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles



1. Dans les situations proches de la floraison, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles" et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

2. Attention, **la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif** pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.

4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus: téléchargez la plaquette "Les abeilles butinent" et la [note nationale BSV](#).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Agro d'Oc, Arterris, CAPA, CASCAP, les Chambres d'Agriculture de l'Ariège, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, Epi Salvagnacois, Groupe Caussade, Lycée d'Enseignement Général et Technologique de Toulouse-Auzeville, Qualisol, Terres du Sud, Terres Inovia, Val de Gascogne.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".